L'Isle-Adam
ville parc, ville numérique

L'Hôpital - Fondation Chantepie-Mancier

L'Hôpital Gériatrique de L'Isle-Adam-Parmain (HGIAP) est un établissement sanitaire et médico-social, totalement décloisonné, d'une capacité totale de 139 lits et places, ESPIC privé à but non lucratif géré par la Fondation Chantepie Mancier, de statut associatif (loi 1901).

L'établissement coordonne une filière interne gériatrique composée :

- De consultations gériatriques : mémoire, fragilité, chute et maladies chroniques des personnes âgées
- D'un hôpital de jour d'évaluation de 4 places
- D'un hôpital de jour de rééducation de 5 places
- D'un accueil de jour Alzheimer de 10 places
- D'un service de médecine aigue gériatrique de 22 lits
- D'un service de soins de suite et réadaptation (SSR) gériatrique de 24 lits
- D'une unité de soins de longue durée (USLD) de 40 places
- D'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de 40 places
- D'un plateau technique de kinésithérapie
- D'un service d'imagerie médicale interne, avec intervention d'un cardiologue
- D'un programme d'éducation thérapeutique destiné aux aidants familiaux de proches atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparentée
- D'une pharmacie à usage interne (PUI)
- D'une équipe itinérante "IDE de Nuit" vers les EHPAD
- D'une équipe itinérante "Prescription médicale" vers les EHPAD

POLE AMBULATOIRE

Les consultations

- Dr Christian BATCHY, médecin gériatre
- Dr Philippe TAURAND, médecin gériatre

Consultation spécialisée en Gériatrie

Les gériatres assurent une consultation spécialisée, où sont reçues toutes les personnes âgées adressées par leur médecin. Si nécessaire, cette consultation donne lieu à un bilan complémentaire (biologie, imagerie), qui peut être réalisé en externe, ou lors d'une journée programmée en Hôpital de Jour.

Consultation mémoire

Elle accueille à la demande de leur médecin traitant, les patients âgés de plus de 50 ans, présentant des troubles de la mémoire. L'évaluation réalisée par une équipe pluridisciplinaire (gériatres et neuropsychologues) permet de proposer un traitement et des conseils.

Les consultations ont lieu principalement le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi matin.

Prenez rendez-vous pour une consultation en contactant le secrétariat médical de l'HGIAP, du lundi au vendredi de 8H30 à 16H30 au 01.34.69.76.29 ou par mail à l'adresse suivante : ambulatoire@hgiap.fr

L'hôpital de jour d'évaluation

L'Hôpital de jour médecine a ouvert ses portes le mardi 1er septembre 2020. Ce service est une alternative à l'hospitalisation complète. Le patient, accueilli sur la journée, bénéficie d'une évaluation gérontologique pluridisciplinaire afin d'établir un diagnostic des syndromes gériatriques, d'en évaluer les risques et de définir une thérapeutique de rééducation et réadaptation avec un objectif de maintien au domicile.

L'équipe de notre HDJ médecine est composée de : un médecin, une infirmière, un kinésithérapeute, une neuropsychologue, une diététicienne, un podologue, une secrétaire médicale, une aide-soignante, une assistante sociale.

L'évaluation pluridisciplinaire permet d'orienter le patient vers les structures et les professionnels les plus compétents pour répondre à ses besoins dans le cadre de la suite de la prise en charge.

L'hôpital de jour de rééducation

L'Hôpital de jour a ouvert ses portes le mardi 22 Janvier 2019 pour accueillir 5 patients. Ce service est une structure alternative à l'hospitalisation complète, l'activité est spécialisée pour la rééducation et la réadaptation du patient âgé chuteur. Les objectifs généraux sont :

- de prévenir ou réduire les conséquences (fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques, sociales) des déficiences et handicaps,
- de promouvoir une réadaptation visant le maintien au domicile du patient âgé.

La prise en charge est proposée pour des patients âgés pour lesquels une évaluation gériatrique a identifié des risques particuliers de décompensation en lien avec une ou plusieurs pathologies chroniques ou invalidantes pouvant entraîner ou aggraver une déficience ainsi qu'une dépendance physique ou psychique.

Accueil de jour

Responsable d'unité : Dr Geneviève FROGER, médecin gériatre

L'unité fonctionne toute l'année à l'exception du mois d'août, du lundi au vendredi, de 9H45 à 16H45.

L'accueil de jour est destiné à des personnes vivant à domicile, il permet de les accueillir pour une période allant d'un à plusieurs jours par semaine. Les personnes bénéficient d'activités visant à les stimuler et à maintenir leur autonomie.

L'admission en Accueil de Jour se fait après un diagnostic établissant l'existence de troubles neurodégénératifs, au cours d'une consultation mémoire.

L'accueil de jour permet également aux aidants de la personne âgée de profiter de moments de répit.

Renseignements directs auprès de l'accueil de jour 01.34.69.76.82, au bureau des admissions ou auprès de l'assistante sociale.

POLE HOSPITALISATION

RENSEIGNEMENTS AU SECRETARIAT MEDICAL au 01.34.69.76.75 ou secmed@hgiap.fr du lundi au vendredi de 8H30 à 16H30

- Docteur Christian BATCHY : Directeur médical - Médecin gériatre
- Docteur Wahiba DJEDJIG : Médecin gériatre
- Docteur Saliou SIDIBE : Médecin gériatre
- Docteur Khaled CHERFAOUI : Médecin gériatre
- Docteur Mohamed CISSE : Médecin gériatre
- Madame Sandrine GUIVARCH : Responsable des service sanitaires et médico-sociaux

Service de Médecine aiguë gériatrique

Le service de médecine aiguë gériatrique composé de 22 accueille des patients âgés de plus de 75 ans et parfois moins. Ceux-ci sont admis directement de leur lieu de résidence (domicile, résidence ou établissement d'hébergement pour personnes âgées, etc) sur la demande du médecin traitant ou après leur passage aux urgences.

Il prend en charge des patients présentant des pathologies aigües décompensées : infections sévères (urinaire, pulmonaire, digestive…), insuffisances cardiaques, respiratoires, et cérébrales, altération de l'état général, dénutrition, escarres, troubles métaboliques ou endocriniens, chutes traumatiques, accident vasculaire cérébral (AVC) récent, syndromes démentiels et troubles psycho-comportementaux. Les patients sont ensuite orientés, à leur sortie, vers leur lieu de résidence habituel ou si leur état le nécessite vers un service de soins de suite et de réadaptation.

Globalement, le service médical rendu vise la stabilisation des pathologies chroniques, la prévention des décompensations en cascade des poly-pathologies, la réadaptation précoce des sujets âgés repérés comme fragiles gériatriques, la compensation médico-sociale des états de dépendance, la protection tant environnementale que juridique des plus vulnérables et la mise en œuvre des soins palliatifs pour tous les patients dont la situation médicale le requiert. Un suivi gériatrique est systématiquement proposé en ambulatoire à la sortie des patients à l'instar d'une activité de consultations de suivi gériatrique et mémoire.

Service de Soins de Suite et de Réadaptation

Le service de SSR est composé de 24 lits situé au même niveau que le service de médecine. Il accueille des patients venant du service de médecine de l'hôpital mais également des services de médecine ou de chirurgie des établissements situés à proximité.

Cette unité prend en charge des patients relevant de la gériatrie aussi bien médicale (cardiologie, pneumologie, neurologie…) que post-chirurgicale (pathologie orthopédique ou viscérale). L'équipe médicale est complétée par des kinésithérapeutes, une psychologue, un ergothérapeute et une assistante sociale.

Le passage en soins de suite est mis à profit pour préparer et organiser le retour du patient à son domicile avec mises en place d'aides (si nécessaires) ou une orientation vers une institutionnalisation (foyer-logement, EHPAD ou USLD).

POLE HEBERGEMENT

RENSEIGNEMENTS AU SECRETARIAT MEDICAL au 01.34.69.76.75 du lundi au vendredi de 8H30 à 16H30

- Docteur Geneviève FROGER : Médecin gériatre EHPAD
- Madame Séverine FORT : Infirmière coordinatrice
- Madame Sandrine GUIVARCH : Responsable des service sanitaires et médico-sociaux

Unité de Soins de Longue Durée

L'unité d'USLD est composée de 40 lits accueille des personnes présentant une ou plusieurs pathologies organiques et/ou psychiques chroniques. Celles-ci sont, soit actives au long cours, soit susceptibles d'épisodes répétés de décompensation, pouvant entraîner ou aggraver une perte d'autonomie. L'USLD accueille des patients présentant des profils (SMTI) Soins Médicaux Techniques Importants.

Il peut s'agir également de personnes nécessitant des soins palliatifs, une rééducation intensive ou bien dans un état précaire non encore stabilisé qui ne relève plus du court séjour gériatrique. Les pathologies prises en charge sont notamment : hypertension artérielle, insuffisance cardiaque, accidents vasculaires cérébraux, troubles chroniques du comportement, états dépressifs, syndrome démentiel, diabète, dénutrition, personnes en fin de vie. Le service assure la prise en charge des personnes âgées le plus souvent polypathologiques, il assure un suivi médical, les soins médicaux, les soins d'hygiène et de confort, les soins d'alimentation et d'hydratation, les mobilisations et transferts, le maintien d'une kinésithérapie et un accompagnement en fin de vie.

EHPAD

Le service d'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) composé de 40 lits des personnes âgées en perte d'autonomie physique ou psychique ne pouvant plus rester à leur domicile.

L'EHPAD fait face à 3 missions

- **Une mission de qualité de vie :**

L'Etablissement doit offrir aux résidents tous les éléments d'hôtellerie et d'accessibilité permettant d'assurer une vie quotidienne agréable en respectant leurs rythmes et leurs intimités. Une palette d'activités est proposée pour répondre aux désirs et aux goûts de chacun.

- **Une mission d'aide au quotidien :**

Les soins de base consistent à améliorer l'autonomie de la personne accueillie ou à défaut permet de la soutenir ou de l'accompagner. L'EHPAD a pour mission d'offrir à chaque résident l'aide requise pour tous les actes essentiels de la vie quotidienne. Un plan d'aide personnalisé doit être établi afin de permettre à chaque professionnel intervenant de personnaliser l'aide nécessaire à chaque résident.

- **Une mission de soins médicaux :**

Sous le contrôle du médecin coordonnateur, garant de l'adéquation des moyens aux besoins,

l'établissement a pour mission d'assurer certains soins techniques et médicaux.
Prenant en charge de personnes atteintes de poly pathologies chroniques, l'EHPAD assure la sécurité de la prise en charge médicale et paramédicale.
En cas de décompensation aiguë ou de soins palliatifs, en accord avec sa famille, le résident peut être transféré dans le service de médecine aiguë de l'établissement ou dans un service de spécialité (cardiologie, chirurgie). D'autre part, dans certaines situations, l'établissement se réserve la possibilité de faire appel à une équipe mobile territoriale de soins palliatifs.

Coordonnées

L'Hôpital - Fondation Chantepie-Mancier
9 rue Chantepie Mancier
95290
L'Isle-Adam
Infos pratiques

Accueil de Jour Alzheimer (*)
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h
Tèl. : 01 34 69 76 82

Contact

Fondation Chantepie-Mancier
Directeur : Fadi Chammah
Tél. 01 34 69 00 33
Fax : 01 34 69 31 79
fondation@hgiap.fr
www.chantepiemancier.fr

Service de médecine gériatrique aiguë
Tél. 01 34 69 76 73

Service de soins de suite et réadaptation gériatriques
Tél. 01 34 69 76 73

EHPAD
Tél. 01 34 69 76 92

Accueil de Jour Alzheimer
Tél. 01 34 69 76 82

Consultations
Tél. 01 34 69 76 75